



Renseignement sur le paiement d'une taxe fonciere

Par **LALANNE Olivier**, le **22/09/2017** à **17:39**

Bonjour, Je viens vous exposer mon problème en espérant avoir de l'aide et des réponse. J'ai reçu une lettre recommandée de ma sœur qui me demande de payer une partie de la taxe foncière d'un terrain que nous possédons, ma sœur, mon frère, ma mère et moi même, mon père étant décédé. N'ayant plus de contact avec ma famille, je ne veux pas régler la somme que l'on me demande et dans la logique c'est a ma mère de régler la taxe foncière de ce terrain vu qu'elle était mariée avec mon père sous le régime de la communauté de biens réduite et que celle-ci est encore en vie. Pourriez vous donc me dire si je suis dans mon bon droit de refuser de régler cette somme. Merci a toutes et a tous pour votre aide.